50 QUESTIONS-REPONSES SUR LE TAWHID

Par cheikh ibn Abdel-Wahhab Rahimou'Allah

Question 1 :

Quels sont les trois fondements que l'homme doit connaître ?

Réponse :

L'homme doit connaître son Seigneur, sa religion, et son Prophète Mohamed صلى الله عليه وسلم.

Question 2 :

Qui est ton Seigneur ?

Réponse :

Mon Seigneur est Allah, qui m'a élevé et qui a élevé tout l'univers grâce à Ses bienfaits. C'est Lui que j'adore, et je n'adore aucun être à part Lui. Cette vérité est confirmée par le verset coranique :

"Louange à Allah, Seigneur de l'univers."

(Sourate 1 – Verset 2)

A part Allah, tout ce qui existe est considéré comme univers et j'en fais partie.

Question 3 :

Que signifie le terme Seigneur "Ar-Rab" ?

Réponse :

Il désigne Celui qui détient toute chose en Son pouvoir et que L'on adore, Celui qui administre et dispose de tout. C'est Celui qui seul est digne d'être adoré.

Question 4 :

Comment fait-on pour connaître son Seigneur ?

Réponse :

On connaît son Seigneur à travers Ses merveilles et Sa création. Parmi Ses merveilles, il y a la nuit et le jour, le soleil et la lune. Et font partie de Sa création, les sept cieux et les sept terres et tout ce qu'ils renferment. A ce sujet, Allâh dit dans le Qur'an :

"Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allâh qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez"

(Sourate 41 – Verset 37)

Allâh dit également :

"Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi ‹istawa› sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers !"

(Sourate 7 – Verset 54)

Question 5 :

Quelle est ta religion ?

Réponse :

Ma religion est l'Islam et l'Islam, c'est la soumission et l'assujettissement exclusifs à Allah, L'unique. La preuve de cela se trouve dans la parole d'Allah, qu'Il soit exalté :

"Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science."

(Sourate 3 – Verset 19)

Allâh dit également :

"Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allâh est prompt à demander compte !"

(Sourate 3 – Verset 19)

Il dit également :

"Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous."

(Sourate 5 – Verset 3)

Question 6 :

Sur quoi est fondée cette religion ?

Réponse :

Cette religion est fondée sur cinq piliers :

L'attestation qu'il n'y a de dieu qu'Allâh et que Mohamed صلى الله عليه وسلم est Son serviteur et Son Messager.

L'accomplissement de la prière.

L'acquittement de l'aumône légale (Zakat)

Le jeûne du mois de Ramadan

Le pèlerinage à la Mecque , selon les capacités et les moyens.

Question 7 :

Qu'est-ce que la foi ?

Réponse :

La foi consiste à croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et à croire au Destin qu'il soit bon ou mauvais, et ce conformément au verset coranique :

"Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers"

(Sourate 2 – Verset 285)

Question 8 :

Qu'est-ce que la perfection (El-Ihssan) ?

Réponse :

C'est le fait d'adorer Allâh comme si tu Le voyais, car si toi tu ne Le vois pas, Lui certes te vois. La preuve, c'est le verset coranique :

"Certes, Allâh est avec ceux qui [L']ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants."

(Sourate 16 – Verset 128)

Question 9 :

Qui est ton Prophète ?

Réponse :

Mon Prophète est Mohamed صلى الله عليه وسلم Ibn Abdelmottalib Ibn Hachim. Hachim descend de la tribu de Quoraïche, Quoraïche descend de Kinana et Kinana est une ancienne tribu Arabe. Les Arabes descendent d'Ismaël, fils d'Abraham qui descend de Noé, que la paix et les bénédictions soient sur eux.

Question 10 :

Quels furent les débuts de sa prophétie et de sa mission ?

Réponse :

Sa prophétie débuta par le verset :

"Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé"

(Sourate 96 – Verset 1)

Quant à sa mission, elle commença avec les versets :

"Ô, toi (Muhammad) ! Le revêtu d'un manteau ! zz

(Sourate 74 – Verset 1-3)

Question 11 :

Quel miracle a-t-il apporté aux hommes ?

Réponse :

Il est venu apportant comme miracle le Qur'an qu'aucun être n'a réussi à imiter : nul n'est parvenu en effet à créer une seule sourate similaire et ce en dépit de l'éloquence de ses contemporains et de leur aversion à son égard et envers ses disciples. La preuve de son caractère inimitable est donnée par le verset coranique :

"Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques."

(Sourate 2 – Verset 23)

On peut lire également dans un autre verset :

"Dis : ‹Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres›."

(Sourate 17 – Verset 88)

Question 12 :

Quelle est la preuve qu'il est le Messager d'Allâh ?

Réponse :

C'est le verset coranique :

"Muhammad n'est qu'un messager - des messagers avant lui sont passés - S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah; et Allâh récompensera bientôt les reconnaissants."

(Sourate 3 – Verset 144)

Ceci est par ailleurs dans un autre verset :

"Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allâh grâce et agrément."

(Sourate 48 – Verset 29)

Question 13 :

Quelle est la preuve de la prophétie de Mohamed صلى الله عليه وسلم ?

Réponse :

La preuve de sa prophétie se trouve dans le verset coranique :

"Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allâh et le dernier des Prophètes. Allâh est Omniscient."

(Sourate 33 – Verset 40)

Ce verset indique clairement et explicitement qu'il est un Prophète et qu'il est le sceau des Prophètes.

Question 14 :

En quoi consiste la mission qu'Allâh a confiée au Prophète صلى الله عليه وسلم ?

Réponse :

Elle consiste à ordonner aux gens de vouer un culte exclusif à Allâh L'Unique, sans Lui donner d'associé. Le Prophète صلى الله عليه وسلم leur a interdit d'adorer autre que Lui, tels les anges, les Prophètes, les gens vertueux, les pierres, les arbres, et ce conformément aux versets coraniques :

"Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : ‹Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc›."

(Sourate 21 – Verset 25)

(Sourate 16 – Verset 36)

"Et demande à ceux de Nos messagers que Nous avons envoyés avant toi, si Nous avons institué, en dehors du Tout Miséricordieux, des divinités à adorer ?"

(Sourate 43 – Verset 45)

"Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent."

(Sourate 51 – Verset 56)

A partir de là, on peut conclure qu'Allâh n'a crée les êtres que dans le but de L'adorer. Pour ce faire, Il a envoyé à l'humanité des messagers qui ont transmis Ses ordres à Ses serviteurs.

Question 15 :

Quelle est la différence entre l'Unicité de la Seigneurie (Tawhid Rouboubiya) et l'Unicité d'Allâh dans le culte et l'adoration (Tawhid Oulouhiya) ?

Réponse :

L'Unicité de la Seigneurie désigne les actes du Seigneur, tels que la Création , les biens de subsistance, la résurrection, la mort, la pluie, la germination des végétaux et l'administration de toute chose.

L'Unicité d'Allâh dans le culte désigne les actes du serviteurs, tels que les invocations, la crainte, l'espérance, la confiance en Allâh (Tawwakkoul), le repentir, le désir, l'effroi, l'imploration du secours, les vœux et diverses autres formes d'adoration.

Question 16 :

Quelles sont les différentes formes d'adoration qui sont exclusivement réservées à Allâh ?

Réponse :

On peut citer entres autres : l'invocation, la demande d'aide, l'imploration du secours, l'immolation des animaux offerts en sacrifice, les vœux pieux, la peur, l'espérance, la confiance en Allah, le repentir, l'amour, le désir et la crainte, l'effroi, le culte, l'inclinaison en signe de soumission, la prosternation, le recueillement, l'humilité et l'exaltation qui fait partie des spécificités du culte.

Question 17 :

De tout ce que Allâh a ordonné, quel est l'ordre le plus important ? Et de tout ce qu'Il a interdit, quel est le plus grave ?

Réponse :

L'ordre le plus important qu'Allâh est décrété est l'unicité dans le culte et l'adoration et le plus grand interdit qu'Il ait prescrit est de ne pas Lui donner d'associé, c'est-à-dire l'interdiction d'invoquer un autre qu'Allâh ou de lui vouer un culte quelconque. Ainsi, celui qui voue quelque culte que ce soit à un

autre qu'Allah, sera considéré comme ayant donné un associé à Allah, car il le considéra en lui adressant son adoration comme un Seigneur et un Allâh.

Question 18 :

Quelles sont les trois choses que l'on est censé connaître et mettre en œuvre ?

Réponse :

Premièrement : Il faut savoir qu'Allâh nous a créés, a prévu nos sources de subsistance, et ne nous a en aucun cas oubliés, ni négligés ; au contraire Il nous a envoyé un Messager. Celui qui lui obéit ira au Paradis et celui qui lui désobéit ira en Enfer.

Deuxièmement : Allâh n'accepte pas qu'on Lui associe quelqu'un d'autre dans l'adoration, qu'il s'agisse d'un ange rapproché ou d'un Prophète envoyé.

Troisièmement : Celui qui obéit au Prophète, et applique l'unicité d'Allah, n'a pas le droit de s'allier avec ceux qui s'opposent à Allâh et son Prophète, même s'ils lui sont proches et intimes.

Question 19 :

Que signifie le nom "Allâh" ?

Réponse :

Il signifie Celui dont les créatures se doivent de Lui vouer le culte et l'adoration.

Question 20 :

A quelle fin Allâh t'a-t-Il créé ?

Réponse :

Allâh m'a créé afin de L'adorer.

Question 21 :

En quoi consiste Son adoration ?

Réponse :

Elle consiste à appliquer Son Unicité et à Lui obéir.

Question 22 :

Quelle est la preuve de cela ?

Réponse :

C'est la parole d'Allah, qu'Il soit exalté :

"Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent."

(Sourate 51 – Verset 56)

Question 23 :

Quelle est la première obligation qui nous a été prescrite ?

Réponse :

Celle de renier le Taghout et de croire en Allah, comme l'atteste le verset coranique :

"Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allâh saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allâh est Audient et Omniscient."

(Sourate 2 – Verset 256)

Question 24 :

C'est quoi l'Anse la plus solide ?

Réponse :

C'est l'attestation de foi : "il n'y a de dieu qu'Allâh", qui comprend à la fois une négation (il n'y a de dieu) et une affirmation (qu'Allah).

Question 25 :

Qu'est ce qui est nié et qu'est-ce qui est affirmé dans la question précédente ?

Réponse :

La négation porte sur tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. L'affirmation confirme le culte exclusivement voué à Allah, à l'exclusion de tout associé.

Question 26 :

Quelle est la preuve de cela ?

Réponse :

Elle est contenue dans les versets coraniques suivants :

"Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple : ‹Je désavoue totalement ce que vous adorez,"

(Sourate 43 – Verset 26)

Il s'agit là d'une preuve concernant la négation, quant à la preuve de l'affirmation, c'est le verset suivant :

"à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera›."

(Sourate 43 – Verset 27)

Question 27 :

Combien y a t-il de Taghout ?

Réponse :

1."> Ibliss le maudit.

2."> Celui qui est adoré en dehors d'Allâh tout en étant consentant et satisfait.

3."> Celui qui appelle les gens à l'adorer

4."> Celui qui prétend connaître ce qui relève de l'Invisible.

5."> Celui qui légifère selon des lois non divines.

Question 28 :

Quelles sont les meilleures œuvres après la double attestation de foi ?

Réponse :

Les meilleures œuvres sont les cinq prières qui comportent des conditions, des piliers et des obligations.

Ses conditions les plus importantes sont les suivantes :

Il faut appartenir à l'Islam

Il faut être sain d'esprit

Avoir atteint l'âge du discernement

Se purifier

S'éloigner des souillures

Couvrir sa nudité

S'orienter en direction de la Qibla

Attendre l'heure de la prière

L'intention.

Ses piliers sont au nombre de quatorze :

La station debout pour celui qui en est capable

Le premier takbir "Allaho Akbar" (takbirou-l-i7ram)

La récitation de la Fati7a

L'inclinaison "Roukou3"

Le redressement qui fait suite à l'inclinaison

La prosternation sur sept parties du corps

Le relèvement après la prosternation

La position assise entre les deux prosternations

La sérénité pendant tous ces actes

L'ordre d'accomplissement de ces actes

Le dernier "Tachahoud"

La position assise pour lire le dernier "Tachahoud"

La prière sur le Prophète

Le salut final.

Quant aux actes obligatoires, ils sont au nombre de huit :

Tous les "Takbirates" (Allahou akbar), sauf celui du début (I7ram)

Dire pendant l'inclinaison "Soub7ana Rabbi el 3adhim" (Loué soit Allâh Le Très Grand)

Dire : "Sami3 Allahou Liman 7amida" pour l'imam et celui qui prie seul en se relevant de l'inclinaison

Dire : "Rabbana wa lakal 7amd" pour l'imam, celui qui prie derrière lui et celui qui prie seul.

Dire pendant la prosternation "Soub7ana Rabbi Al A3la" (Loué soit Allâh Le Très Haut)

Dire entre les deux prosternations "Rabbi Ighfirli" (Ô Allâh absout-moi)

Le premier "Tachahoud" et la position assise (pour lire le premier "Tachahoud".

Tout le reste des actes et des paroles de prières sont des sounnah.

Question 29 :

Est-ce que Allâh ressuscitera les créatures après leur mort et les jugera pour les actes de bien ou de mal qu'ils auront commis ? Est-ce que ceux qui Lui ont obéi iront au Paradis et ceux qui ont mécru et Lui ont désobéi iront en Enfer ?

Réponse :

Oui, Allâh ressuscitera toutes les créatures le Jour du Jugement Dernier, et chacun sera rétribué pour les actes qu'ils a commis, qu'ils soient bons ou mauvais. Le verset coranique suivant confirme cela :

"Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis : ‹Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certainement ressuscités ; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah›."

(Sourate 64 – Verset 7)

"C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore."

(Sourate 20 – Verset 55)

En réalité, les preuves sont très nombreuses dans le Qur'an.

Question 30 :

Quel est l'avis juridique concernant celui qui sacrifie une bête au nom d'un autre qu'Allâh ?

Réponse :

Il est considéré comme mécréant et apostat. La viande de la bête ainsi immolée n'est donc pas licite, et ce pour deux raisons :

Premièrement, parce qu'une bête sacrifiée par un apostat est illicite à l'unanimité des savants.

Deuxièmement, parce que cette bête a été sacrifiée au nom d'un autre qu'Allah, et Allâh a interdit cela :

"Dis : ‹Dans ce qui m'a été révélé, je ne trouve d'interdit, à aucun mangeur d'en manger, que la bête (trouvée) morte, ou le sang qu'on a fait couler, ou la chair de porc - car c'est une souillure - ou ce qui, par perversité, a été sacrifié à autre qu'Allah.›"

(Sourate 6 – Verset 145)

Question 31 :

Quelles sont les différentes formes de polythéisme ?

Réponse :

Le polythéisme peut revêtir différentes formes, parmi lesquelles le cas de celui qui fait des demandes aux morts, de celui qui les supplie de le secourir et de celui qui s'adresse à eux afin qu'ils l'aident. Il s'agit là de la base de l'associationnisme dans le monde.

Il faut savoir que les actes de l'individu s'interrompe après sa mort, et que le défunt ne peut rien faire pour lui-même, tant en bien que mal. Il n'est donc pas, à plus forte raison, en mesure de faire quoi que ce soit pour un vivant qui implore son secours et sollicite son intercession auprès d'Allah :c'est une méconnaissance totale de l'intercesseur et de Celui auprès de qui on intercède. Car nul ne peut intercéder auprès d'Allâh sans Sa permission, et Allâh n'a pas fait de l'invocation des autres en dehors de Lui une cause qui permette l'obtention de Sa permission. La cause qui permet l'obtention de Sa permission est plutôt la plénitude de l'Unicité d'Allâh (Tawhid). Or, ce polythéiste vient de commettre un acte qui le prive de la permission divine.

Par ailleurs, le polythéisme se subdivise en deux catégories : le polythéisme qui fait sortir son auteur de l'Islam, c'est le polythéisme majeur, et le polythéisme mineur qui ne fait pas sortir son auteur de l'Islam, c'est le cas du polythéisme de l'ostentation.

Question 32 :

Quels sont les différents types d'hypocrisie ?

Réponse :

Il y a deux types d'hypocrisie :

Une hypocrisie relative à la foi

Une hypocrisie relative aux actes.

L'hypocrisie relative à la foi est citée dans le Qur'an à plusieurs reprises. Allâh a prévu aux auteurs de ce type d'hypocrisie le plus bas fond de l'Enfer.

L'hypocrisie relatives aux actes, c'est à laquelle le Prophète Mohamed **صلى الله عليه وسلم** fit allusion quant il dit : **"Quatre défauts, celui qui les possède tous est un vrai hypocrite. Celui qui n'en a qu'un seul possède une des caractéristiques de l'hypocrisie, jusqu'à ce qu'il abandonne ce défaut :**

Dans une autre version, le Prophète صلى الله عليه وسلم dit : "Il y a 3 signes de l'hypocrite : quand il parle il ment, quand il promet, il ne tient pas sa parole et quand on lui fait confiance, il trahit."

Certains savants affirment qu'une telle forme d'hypocrisie peut bien coexister avec l'Islam mais si elle s'enracine et se parfait, elle finit par exclure totalement son auteur de la sphère de la religion et des croyants, même si il prie et jeûne et prétend être un musulman. Car la foi réprouve de tels traits de caractère. Si ces caractères-là se retrouvent dans leur intégralité chez un individu qui ne fait rien pour s'en séparer, il devient un vrai hypocrite.

Question 33 :

Quel est le deuxième degré dans l'Islam ?

Réponse :

Ce qui vient après l'Islam, c'est-à-dire la soumission, c'est la foi (El Iman).

Question 34 :

Quelles sont les différentes branches de la foi ?

Réponse :

Elles sont un peu plus de soixante-dix. La plus haute branche c'est l'affirmation : **"Il n'y a d'Allâh qu'Allah."**. La plus basse consiste à ôter du chemin ce qui est susceptible de nuire aux gens ; la pudeur est aussi une des branches de la foi..

Question 35 :

Quels sont les piliers de la foi ?

Réponse :

Ils sont au nombre de six :

Croire en Allah

Croire en Ses anges

Croire en Ses Livres

Croire en Ses Messagers

Croire au Jour Dernier

Croire en la Prédestination du bien et du mal

Question 36 :

Quel est le troisième degré de l'Islam ?

Réponse :

C'est la perfection (El I7ssan) et elle repose sur un seul pilier : que tu adores Allâh comme si tu Le voyais, car si tu ne Le voit pas, Lui certes te voit.

Question 37 :

Est-ce que les gens seront jugés et rétribués pour leurs actes après la résurrection ?

Réponse :

Oui ils seront jugés et rétribués pour leurs actes après la résurrection, et ce conformément au verset coranique :

"A Allâh appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils oeuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure [récompense]"

(Sourate 53 – Verset 31)

Question 38 :

Quel est l'avis juridique concernant celui qui nie ou dément la résurrection ?

Réponse :

Il est considéré comme un mécréant et ce en vertu de la parole divine :

"Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis : ‹Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certainement ressuscités ; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah›."

(Sourate 64 – Verset 7)

Question 39 :

Est-ce qu'il y a encore des communautés auxquelles Allâh n'a pas envoyé de Messagers pour leur ordonner d'adorer Allâh L'Unique et d'éviter le Taghout ?

Réponse :

Il n'y a pas de communauté qui n'ait reçu des messagers d'Allah, comme le souligne le verset coranique :

"Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : ‹Adorez Allâh et écartez-vous du Taghout›."

(Sourate 16 – Verset 36)

Question 40 :

Quels sont les différents types d'Unicité (Tawhid) ?

Réponse :

Il y a trois types d'Unicité :

1."> *L'unicité de la Seigneurie* : c'est ce que les mécréants reconnaissaient, comme cela est rapporté dans le Qur'an :

"Dis : ‹Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?› Ils diront : ‹Allah›. Dis alors : ‹Ne le craignez-vous donc pas ?›."

(Sourate 10 – Verset 31)

2."> *L'unicité dans le culte et l'adoration* : Elle impose à toutes les créatures de ne vouer l'adoration qu'à Allah. Littéralement le mot "Ilah", signifie dans la langue arabe, celui à qui on voue le culte. Ils disaient par le passé que Allâh signifiait l'adoré des Ilahs (dieux), mais lui donnaient des associés tels que les gens vertueux et les anges.

3."> *L'unicité d'Allâh dans Ses attributs* : l'unicité dans le culte et dans la Seigneurie ne sauraient être parfaite si elles ne sont pas accompagnées d'une reconnaissance des attributs d'Allah. Les mécréants mecquois étaient certes plus sensés que les gens qui nient les attributs divins.

Question 41 :

A quoi suis-je astreint devant un ordre divin ?

Réponse :

Vous êtes redevables de sept choses :

1."> Savoir l'ordre et le comprendre

2."> L'accepter et l'aimer en tant que tel

3."> Prendre la résolution de l'exécuter

4."> Passer à l'acte

5."> Accomplir cet acte recommandé sincèrement pour Allâh et conformément à la Sounnah de Son Messager **صلى الله عليه وسلم**

6."> Eviter tout ce qui est susceptible d'annihiler cet acte

7."> Etre constant dans sa pratique.

Question 42 :

Si un individu sait que Allâh a ordonné l'Unicité (Tawhid) et a interdit le polythéisme sera-t-il assujetti à ces sept dispositions ?

Réponse :

On peut situer les gens selon plusieurs degrés :

1er degré : La plupart des gens savent que l'Unicité est une vérité et une évidence et que le polythéisme est une vanité et un mensonge, mais ils se détournent de la voie de la rectitude sans demander ! Untel sait que l'usure est prohibée par Allah, mais il achète et vend sans demander ! Untel sait qu'il interdit de consommer les biens de l'orphelin, à moins que ce ne soit par nécessité, mais gère les biens de l'orphelin sans demander !

2ème degré : L'amour de tout ce que Allâh a révélé et la mécréance de celui qui éprouve de la répugnance pour les révélations. Beaucoup de gens n'ont pas aimé le Messager ainsi que ce qui lui a été révélé, alors que ces révélations émanaient d'Allah.

3ème degré : La résolution de passer à l'acte. Beaucoup de gens ont franchi avec succès les degrés de la connaissance, du savoir et de l'amour, mais ne ce sont pas résolus de peur que cela ne détériore leur vie dans ce bas-monde.

4ème degré : L'acte lui-même. Nombreux sont les gens qui se décident et commence à agir, mais renoncent en cours de route, lorsque des personnes à qui ils accordent une grande importance comme des cheikhs et autres, s'opposent à eux et les combattent.

5ème degré : La plupart de ceux qui œuvres ne sont pas sincères, et lorsqu'ils sont sincères, ils n'agissent pas de manière juste, c'est-à-dire conforme aux textes prophétiques ou coraniques.

6ème degré : Les gens vertueux craignent toujours que leurs œuvres ne soient annihilées car Allâh dit dans le Qur'an :

"Ô vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète, et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos oeuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte."

(Sourate 49 – Verset 2)

Mais de nos jours, rares sont les gens qui se soucient de ce genre de choses.

7ème degré : La constance dans la vérité, la rectitude et la crainte d'une fin malheureuse. C'est l'un des dangers les plus redoutés par les vertueux.

Question 43 :

Que signifie la mécréance et quels sont ses différents types ?

Réponse :

Il y a deux types de mécréance :

A-"> La mécréance qui fait sortir son auteur de l'Islam et l'on en distingue cinq sortes :

1° *La mécréance due à la dénégation et à la contestation* :

Allâh dit à ce sujet :

"Et quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui dément la Vérité quand elle lui parvient ? N'est-ce pas dans l'Enfer une demeure pour les mécréants?"

(Sourate 29 – Verset 68)

2° *La mécréance due à l'orgueil et au refus tout en étant convaincu de la vérité*. Allâh cite dans le Qur'an le cas de Satan :

"Et lorsque Nous demandâmes aux anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles."

(Sourate 2 – Verset 34)

3° *La mécréance due au doute* : c'est la mécréance due à l'incertitude et au doute, dont un exemple est relaté dans le Qur'an :

"Il entra dans son jardin coupable envers lui-même [par sa mécréance] ; il dit : ‹Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr, et je ne pense pas que l'Heure viendra. Et si on me ramène vers mon Seigneur, je trouverai certes meilleur lieu de retour que ce jardin. Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui : ‹Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ?"

(Sourate 18 – Versets 35-37)

4° *La mécréance due à la répugnance* : la preuve est cette parole d'Allah :

"Ceux qui ont mécru se détournent de ce dont ils ont été avertis."

(Sourate 46 – Verset 3)

5° *La mécréance due à l'hypocrisie* : Allâh l'évoque dans la sourate "Les hypocrites" :

"C'est parce qu'en vérité ils ont cru, puis rejeté la foi. Leur cœurs donc, ont été scellés, de sorte qu'ils ne comprennent rien."

(Sourate 63 – Verset 3)

B-"> La mécréance mineure qui ne fait pas sortir son auteur de l'Islam ; c'est la mécréance à l'égard des grâces divines et de Ses bienfaits ; c'est-à-dire l'ingratitude. Allâh dit à ce propos :

"Et Allâh propose en parabole une ville : elle était en sécurité, tranquille ; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allâh lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient."

(Sourate 16 – Verset 112)

Il dit encore :

"Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat."

(Sourate 14 – Verset 34)

Question 44 :

Qu'est-ce que le polythéisme et quels sont ses différents types ?

Réponse :

Saches que l'Unicité est l'opposé du polythéisme. On distingue trois types de polythéisme : un polythéisme majeur, un polythéisme mineur et un polythéisme caché.

Le polythéisme majeur : il comporte quatre formes :

1)"> *Le polythéisme des invocations* : Allâh (**تعالى**) dit :

"Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allâh Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés."

(Sourate 29 – Verset 65)

2)"> *Le polythéisme du dessein ou de l'intention*. Allâh dit à ce sujet :

"Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leur en soit diminué. Ceux-là qui n'ont rien, dans l'au-delà, que le Feu. Ceux qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront oeuvré."

(Sourate 11 – Versets 15-16)

3)"> *Le polythéisme de l'obéissance* : Allâh (**تعالى**) dit :

"Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Allâh unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent."

(Sourate 9 – Verset 31)

4)"> *Le polythéisme de l'amour* : Allâh (**تعالى**) dit :

"Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. Quand les injustes verront le châtiment, ils sauront que la force tout entière est à Allâh et qu'Allâh est dur en châtiment !..."

(Sourate 2 – Verset 165)

Le polythéisme mineur : c'est l'ostentation, Allâh (**تعالى**) dit :

"Dis : ‹Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Allâh est un Allâh unique ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur›."

(Sourate 18 – Verset 110)

Le polythéisme caché : c'est celui qui est décrit par le Prophète Mohamed **صلى الله عليه وسلم** : "Le polythéisme dans cette communauté est plus secret que le déplacement d'une fourmi sur une pierre noire dans une nuit obscure."

Question 45 :

Quelle est la différence entre la Prédestination et l'Arrêt divin ?

Réponse :

La Prédestination "El-Qadar" est le radical de "Qadara". Celui-ci était utilisé pour désigner la prévision "Taqdir". Par la suite, il fut utilisé pour désigner les prévisions d'Allâh avant leur survenance sur les êtres. L'Arrêt divin "El-Qada'a", quant à lui, fut utilisé pour désigner les lois concernant le déroulement des prévisions d'Allâh et ce qui fut écrit dans les premiers livres. On le désigne "El-Qada'a" aussi par "Qadr" prédestination qui est la clarification et la différenciation. Le terme "Qadr" est également utilisé pour désigner l'Arrêt divin.

Le terme "El-Qada'a" peut aussi signifier :

Le jugement et la législation théologique. Allâh (**تعالى**) dit :

"Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]."

(Sourate 4 – Verset 65)

On utilise également "El-Qada'a" pour exprimer l'achèvement et la fin :

"Puis quand la Salat est achevée,"

(Sourate 62 – Verset 10)

L'acte de décréter, Allâh (**تعالى**) dit :

"Décrète donc ce que tu as à décréter."

(Sourate 20 – Verset 72)

L'acte d'informer et d'annoncer. Allâh (**تعالى**) dit :

"Nous avions décrété pour les Enfants d'Israël, (et annoncé)…"

(Sourate 17 – Verset 4)

La mort et l'achèvement de quelqu'un. Allâh (**تعالى**) dit :

"Et ils crieront : ‹Ô Malik ! que ton Seigneur nous achève !›"

(Sourate 43 – Verset 77)

L'existence ou l'exécution d'un supplice ou d'un châtiment. Allâh (**تعالى**) dit :

"l'ordre fut exécuté"

(Sourate 11 – Verset 44)

La maîtrise et l'achèvement d'un processus ou de quelque chose. Allâh (**تعالى**) dit :

"Ne te hâte pas [de réciter] le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation."

(Sourate 20 – Verset 114)

On l'emploie aussi pour désigner le jugement :

"on décidera parmi eux en toute équité"

(Sourate 39 – Verset 69)

Il peut être encore employé dans le sens de l'accomplissement :

"Et quand vous aurez achevé vos rites,"

(Sourate 2 – Verset 200)

Le processus de création. Allâh (**تعالى**) dit :

"Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours"

(Sourate 41 – Verset 12)

L'arrêt ou la sentence irrévocable. Allâh dit à propos de l'histoire de Marie et de Jésus :

"C'est une affaire déjà décidée›."

(Sourate 19 – Verset 21)

L'ordre religieux, comme dans le verset coranique :

"et ton Seigneur a décrété : ‹n'adorez que Lui ;"

(Sourate 17 – Verset 23)

On utilise aussi ce terme "Qada'a" en tant que verbe pour signifier la réalisation d'un but ou l'établissement d'un rapport ou d'une relation quelconque. Le mot "Qada'a" demeure dans tus les cas un radical dont les possibilités en matière de dérivation et les développements sont très riches en fonctions des différents contextes où il est employé. Dans la langue courante, ces deux termes "Qada'a" et "Qadar" sont souvent utilisés sans distinction pour désigner tout ce qui relève du destin et des décrets divins.

Question 46 :

Est-ce que la Prédétermination du bien et du mal en général, relève d'Allah, ou pas ?

Réponse :

La Prédétermination s'applique au bien et au mal en général. 'Ali **رضي الله عنه** rapporte que lors d'un enterrement, le Prophète **صلى الله عليه وسلم** s'assit avec ses compagnons auprès de la tombe, se mit à remuer la terre avec sa baguette et dit : **"Il n'y a pas une âme créée parmi vous à qui le bonheur ou le malheur ne soit décrété par avance et qui n'ait une place au Paradis ou en Enfer tel que cela a été décrété." Un homme lui dit alors : "On n'œuvre pas alors et on se résigné à ce qui a déjà été décrété ?". Le Prophète**

"Celui qui donne et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur. Et quand à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah), et traite de mensonge la plus belle récompense, Nous lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté,"

(Sourate 92 – Versets 5-10)

Dans un autre Hadith, le Prophète **صلى الله عليه وسلم** a dit : **"Travaillez ! Chacun de vous est prédisposé (à la facilité du travail) : les gens malheureux accompliront aisément les actes des malheureux et les gens heureux accompliront aisément les actes des gens heureux. Ensuite, il récita les versets suivants :**

"Celui qui donne et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense"

(Sourate 92 – Versets 5-6)

Question 47 :

Que signifie "Il n'y a de dieu qu'Allâh" ?

Réponse :

Cela signifie que nul n'est digne d'adoration ou de culte en dehors d'Allah. La preuve est le verset coranique :

"et ton Seigneur a décrété : ‹n'adorez que Lui ;"

(Sourate 17 – Verset 23)

Le terme : **"N'adorer"** signifie **"Il n'y a de dieu"** et l'expression **"Que Lui"** signifie **"Que Allâh".**

Question 48 :

Quel est l'Unicité que Allâh a prescrite à Ses serviteurs avant la prière et le jeûne ?

Réponse :

C'est l'Unicité du culte qui exige qu'on invoque que dieu l'unique sans associé, fût-il le Prophète **صلى الله عليه وسلم** ou quelqu'un d'autre , et ce conformément à la parole d'Allah :

"Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah."

Question 49 :

Lequel de ces deux hommes est le meilleur : le pauvre endurant ou le riche reconnaissant ? Et quelle est la définition de l'endurance et celle de la reconnaissance ?

Réponse :

Il faut noter que dans les cas de pauvreté ou d'opulence, l'endurant et le reconnaissant sont tous les deux parmi les meilleurs croyants. Le meilleur d'entre eux est le plus pieux, ainsi que le souligne le Qur'an :

"Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux."

(Sourate 49 – Verset 13)

Quant aux définitions de l'endurance, et de la reconnaissance, les savants s'accordent à définir l'endurance par le fait de subir sans être nerveux ni impatient, et la reconnaissance consiste à utiliser les grâces d'Allâh pour son obéissance.

Question 50 :

Quels conseils pouvez-vous me donner ?

Réponse :

Je vous recommande vivement d'étudier le tawhid et de lire les Ouvrages qui traitent de l'Unicité (Tawhid) car ils vous guident et vous indiquent clairement la véritable essence de l'Unicité telle qu'elle a été révélée au Prophète **صلى الله عليه وسلم**, ainsi que la vérité sur le polythéisme qui annihile les actes que Allâh et Son Messager ont prohibée et dont Allâh nous a informés qu'Il ne pardonnera pas. Tout repose sur la connaissance de la réalité du Tawhid avec lequel Allâh a envoyé Son Messager et grâce auquel on devient véritablement musulman éloigné de tout associationnisme et de ses adeptes.

Conseils utiles :

La première chose que je vous recommande, c'est d'accorder une attention particulière à tout ce que Allâh nous a transmis par l'intermédiaire de Son Messager Mohamed **صلى الله عليه وسلم**, car il nous a apporté ce dont les gens peuvent avoir besoin. Rien de ce qui pourrait rapprocher les gens d'Allâh et du Paradis ou les éloigner d'Allâh et les rapprocher de Son châtiment n'a été omis ou négligé. Par conséquent, personne ne peut être excusé pour ses manquements le Jour de la Résurrection.

Allâh dit à propos du Prophète et des autres messagers :

"Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux Prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus, à Jésus, à Job, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le ZAbour à David. Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allâh a parlé à Moïse de vive voix -. en tant que rs, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allâh est Puissant et Sage."

(Sourate 4 – Versets 163-165)

De toutes les révélations faites par Allâh à Son Prophète Mohamed **صلى الله عليه وسلم**, la plus importante est sans conteste l'Unicité d'Allâh dans le culte et l'exclusivité de ce culte qui Lui est voué. De plus, elle est le premier ordre imposé aux hommes comme il est dit dans le Qur'an :

"Ô, toi (Muhammad) ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur."

(Sourate 74 – Versets 1-3)

"Et de ton Seigneur célèbre la grandeur" veut dire : Célèbre la grandeur de ton Seigneur en appliquant le tawhid et en étant sincère dans ton culte sans Lui donner d'associé. Cette ordre est prescrit bien avant les autres obligations que sont la prière, l'aumône légale, le jeûne, le pèlerinage et les autres rites de la religion.

L'ordre : **"Lève-toi et avertis"** signifie : Mets en garde contre le polythéisme dans l'adoration d'Allah, L'Unique, qui n'a pas d'associé. Cet ordre de mise en garde fut révélé bien avant celle concernant les autres grands péchés tels que l'adultère, le vol, l'usure, l'injustice envers les gens…

Il s'agit là du fondement le plus important et le plus obligatoire de la religion. C'est la raison de la création des serviteurs comme l'a dit Allâh dans le Qur'an :

"Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent."

(Sourate 51 – Verset 56)

C'est aussi pour cette raison q'Allâh a envoyé es messagers et a fait descendre les Livres :

"Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : ‹Adorez Allâh et écartez-vous du Taghout›."

(Sourate 16 – Verset 36)

C'est aussi à partir de ce critère que les gens se sont divisés en musulmans et en mécréants. Quiconque donc retrouve Allâh en Lui vouant une unicité dans le culte ira au Paradis, et quiconque Lui érige des associés, entrera en Enfer, même s'il est parmi les plus grands dévots. Telle est la signification de : "Il n'y a pas d'autre divinité en dehors d'Allâh". La divinité [Ilâh] est en fait ce que l'on invoque et prie pour attirer e bien et repousser le mal. C'est ce dont on a peur et sur quoi on place sa confiance.